

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 02 Avril 2024 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine ROY, Présidente. **Date convocation** : 26 Mars 2024. **Présents** : AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BERNARD Colette, BORNET Carole ; CAILLOT Daniel, CHARLOT Alexandre ; CLAVEL Eric, COLAS David, DAGUIN Gérard, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, HOURCABIE Guy, JAMET Christine, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAUX Jacques, RENARD Cyril, ROY Barbara, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal ; VENUAT Éric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, **Excusés** : BARBIER Roger (pouvoir à Colas D.); DUMONT Sylvie, ESCURAT Elisabeth, JOACHIM Mélanie (pouvoir à Monnette JM.), LEMOINE Fernand (pouvoir à Daguin G.), LEROY Anne (pouvoir à Venuat É.), LOUHET Damien (pouvoir à Gateau M.), MARTIN Michel (pouvoir à Roy R.), MOREAU Alain, ROLLIN Philippe (pouvoir à Bernard C.), **Absents** : BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, FONGARO Laurent ; GIRARD Pascal, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, SAURAT Jean-François ;. **Secrétaire de séance** : COLAS David. **En exercice** : 44. Présents : 29. Votants : 36

### **36. SDMA : Règlement de collecte des déchets ménagers**

Le service déchets ménagers et assimilés (SDMA) assure la collecte en régie des déchets de 15 Communes de la CCSN.

Suite aux nombreux changements opérés depuis la dernière révision du règlement en 2020, il convient d'adopter un nouveau règlement de collecte liée aux modifications suivantes :

- Intégration des communes d'Avril sur Loire et Fleury sur Loire ;
- Refonte des tournées avec l'inversion des flux (TRI C1 / OMR C0,5) ;
- Arrêt de la collecte des bio-déchets en zones rurales ;
- Collecte des OMR les jours fériés hormis les 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre, 1<sup>er</sup> janvier.

Aussi, **il est proposé au Conseil Communautaire**, après avis favorable de la Commission « Economie circulaire, Tri et Valorisation matière » :

- **D'adopter** le projet de règlement de collecte

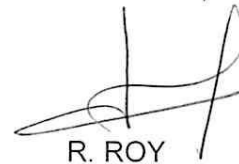
Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

**Fait à Decize, le 02 Avril 2024**

Certifié exécutoire par la Présidente,  
Compte tenu de la transmission  
En Préfecture le 04/04/2024  
Et de la publication le 04/04/2024

La Présidente

La Présidente,



R. ROY